

Covid-19 : l'unité de surveillance continue de l'hôpital de Denain soulage Valenciennes

Mise en place en mars 2020, l'unité de surveillance continue (USC) du centre hospitalier de Denain accueille des patients atteints de pathologies lourdes liées ou non au Covid-19 et à risque de défaillance aiguë.

DENAIN. L'USC est dirigée par le D^r Nadine Bello, anesthésiste réanimateur et chef du service, ainsi que Isabelle Balet et Ahmed Abdesselam, cadres de santé. Ils peuvent compter sur une équipe de 8 infirmiers, 7 aides-soignants et 4 praticiens. Les six lits permettent de soulager l'hôpital de Valenciennes, d'autant qu'il est possible d'ouvrir deux lits supplémentaires en cas d'affluence plus importante. Dans le service, l'état des patients est surveillé 24h/24 depuis le poste de soins et les chambres sont placées stratégiquement afin d'être proches de tous les services vitaux (blocs opératoires, radiologie...).

vingt-deux postes créés

Plus de 500 000 € ont été nécessaires (travaux et achat de matériel) pour créer cette nouvelle aile de l'hôpital. Vingt-deux postes ont été créés et une partie des infirmiers a été recrutée en interne. Les visites étant interdites en



Isabelle Balet et Ahmed Abdesselam, cadres de santé et maillons essentiels de l'USC.

raison de la pandémie, les échanges des patients ou des professionnels de santé avec les familles se font par téléphone ou par visio par l'intermédiaire de deux tablettes mises à disposition des patients. En temps normal, les proches sont évidemment les bienvenus. Des psychologues aident également les malades à mieux appréhender l'isolement.

GRADATION DES SOINS

Aujourd'hui, on peut dire que le but de l'USC est atteint. Cette unité permet d'élargir l'offre de soins du Denais et répond comme prévu aux besoins dans la stratégie de gradation des soins proposés par le centre hospitalier de Denain. Pour mener à bien ce projet, l'hôpital de Denain a pu compter sur ses cadres de santé, son chef de service, sa directrice, Agnès Lyda-Truffier, ainsi que sur le D^r Falce, gynécologue-obstétricien. ■

ORLANE DULIEU (CLP)

LES COMMERCES S'ADAPTENT, LA SOLIDARITÉ S'ORGANISE

BRUAY-SUR-L'ESCAUT. À la suite des nouvelles mesures gouvernementales, les commerces locaux autorisés à ouvrir adaptent leurs horaires en repoussant la fermeture à 19 heures. La liste de ces commerces et leurs horaires ainsi que les possibilités de livraison à domicile ou de vente à emporter sont accessibles sur les sites officiels de la commune (facebook.com/groups/bruaysurescaut.official ou encore bruaysurescaut.fr). La commune précise que le pôle social recevra uniquement sur rendez-vous préalable au 03 27 28 47 85. La commune tient aussi un registre, qui recense les personnes âgées de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, ainsi que les personnes adultes handicapées et toute personne vulnérable du fait de son isolement familial, géographique ou affectif. Le dispositif vise à leur apporter une protection par des conseils ou de l'assistance. La démarche d'inscription est volontaire et peut être demandée soit par la personne concernée, soit par son représentant légal ou un tiers. ■ P. F. (CLP)

LE DÉFI DE ROSIE, CONFORTER SON EMPLOI D'ESTHÉTICIENNE

MARLY. Depuis novembre, Rosie, 20 ans, a décidé de se lancer comme esthéticienne à domicile. Ce métier, qu'elle exerce depuis ses 14 ans, par le biais de l'alternance, ne lui offrait pas d'emploi en cette période de Covid. Accompagnée par la chambre de commerce et Pôle emploi, Rosie a donc monté elle-même sa petite entreprise... Elle innove avec deux concepts en plus des soins habituels. Des réunions pour cinq personnes, pas plus, et des ateliers pratique. Rosie y dévoile ses secrets pour réaliser soi-même un maquillage de pro. « *Le bouche-à-oreille commence à fonctionner, le plus difficile est de se créer une clientèle.* » Elle mise aussi sur l'utilisation de produits bios, non testés sur les animaux. ■
Instagram : rosie_domicile59 ;
Facebook : [rosie l'esthétique à domicile](https://rosie_l'esthetique_a_domicile), 07 68 16 06 34.



4211.

Yves-Marie Quiévy, directeur d'harmonie, est décédé

MONCHAUX-SUR-ÉCAILLON. C'est avec une grande tristesse que le monde musical et les mélomanes ont appris le décès, jeudi, d'Yves-Marie Quiévy, à l'âge de 71 ans. Né d'un papa musicien, il intègre l'école de musique de Monchaux-sur-Ecaillon à l'âge de 5 ans et y apprend le solfège et le tambour. À 13 ans, il pousse les portes du conservatoire de Valenciennes en classe de solfège puis de chant et de trompette. En 1970, de retour du service militaire, il reprend le flambeau de la société Les Joyeux Bigophones de Monchaux créée et dirigée par son père Arthur et devient, l'année suivante, le directeur de l'harmonie communale de Monchaux.

FONDATEUR DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE PROUVY

Un partenariat est ensuite signé avec la commune d'Haulchin, puis en 1981, avec la commune de Prouvy. L'harmonie Monchaux-Prouvy prend alors naissance. Le maire, Maurice Vandeville, lui demande de créer une école de musique à Prouvy. Fin 1982, après deux mois d'ouverture, 80 enfants fréquentent déjà les cours de solfège. Un succès.



Yves-Marie Quiévy, baguette en main, dans l'église de Monchaux.

L'harmonie composée d'un orchestre et d'une batterie-fanfare a atteint le niveau supérieur A au classement de la fédération des sociétés musicales du Nord-Pas-de-Calais.

En 2015, Yves-Marie Quiévy reçoit la médaille d'or du mérite de l'Assemblée nationale, en 2013, il fête ses quarante-cinq années de directeur d'harmonie et à cette occasion, la médaille d'hon-

neur de la ville de Prouvy lui est remise. « *Même si je suis sévère au pupitre, je suis ami avec tout le monde.* », avait déclaré le chef d'orchestre. En 2019, contraint par la maladie, Yves-Marie avait mis fin à soixante-cinq années de pratique musicale passionnée. Ses obsèques se sont déroulées hier en l'église de Monchaux-sur-Ecaillon. ■

PHILIPPE MARCHANT (CLP)